

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT**Délibération du bureau prise par délégation****du 08 juillet 2019****n°008****page 1/2****EXTRAIT:**

**GRAND
CHÂTELLERAULT**
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 25

PRESENTS (21) : M.ABELIN, M.PEROCHON, M.SULLI, M.COLIN, M.PICHON, Mme LAVRARD, M.TREMBLAIS, Mme BARREAU, Mme AZIHARI, M.MEUNIER, M.BEN EMBAREK, M.BONNET, M.CHAINE, M.DAGUISE, Mme MOREAU, M.JUGE, M.BARBOT, M.GAUTHIER, M.HENEAU, Mme PIAULET, M.MELQUIOND

POUVOIRS (1) : M.GUIMARD donne pouvoir à M.PEROCHON

EXCUSES (3) : Mme BOURAT, M.PREHER, Mme DE COURREGES

Nom du secrétaire de séance : Jean-Claude BONNET

RAPPORTEUR : Madame Maryse LAVRARD**OBJET : Collection du musée - Acquisitions, dons et demande de subvention**

Les collections des musées de Châtellerault s'enrichissent régulièrement de nouvelles pièces au moyen de dons et d'acquisitions faisant l'objet d'une réflexion scientifique et soumises à l'avis de la Commission scientifique régionale d'acquisitions Nouvelle Aquitaine. Le tirage photographique représentant l'équipe du cabaret du Chat Noir lui a été soumis le 5 février 2019 et l'ensemble des autres dossiers, le 4 juillet 2019.

Un avis favorable de la commission permet l'inscription à l'inventaire du musée.

Outre les dons listés en annexe, les collections seront enrichies d'acquisitions qui peuvent être subventionnées par la Direction Régionale des Affaires Culturelles et la Région Nouvelle Aquitaine sur le budget 2019 du FRAM (Fonds régional d'acquisitions pour les musées) selon le budget prévisionnel suivant :

Opération	Dépenses € T.T.C.	Recettes € T.T.C.	
Tirage photographique noir et blanc aristotype <i>La troupe du Chat Noir en 1895</i>	1 700	<i>Grand Châtellerault</i>	2 960
Trois pièces de métrologie provenant de la Manufacture d'armes de Châtellerault	2 000	<i>FRAM</i>	740
TOTAL	3 700		3 700

* * * * *

VU la délibération n°2 du conseil communautaire du 22 avril 2014, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

VU la délibération n°2 du 19 novembre 2018 définissant les équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, notamment le musée Auto Moto Vélo (y compris les collections Sully),

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT**Délibération du bureau prise par délégation****du 08 juillet 2019****n°008****page 2/2**

VU l'article 3.III.1 des statuts de la communauté d'agglomération, relatif à la compétence pour la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,

CONSIDERANT que ces acquisitions permettent de compléter judicieusement les collections des musées de Châtellerault,

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide :

- d'émettre un avis favorable aux dons dont la liste est annexée,
- de les affecter aux collections des musées conformément à l'avis scientifique des Commissions d'acquisition Nouvelle Aquitaine,
- de solliciter l'aide financière du FRAM suivant le plan de financement prévisionnel ci-dessous,

Opération	Dépenses € T.T.C.	Recettes € T.T.C.
Tirage photographique noir et blanc aristotype <i>La troupe du Chat Noir en 1895</i>	1 700	<i>Grand Châtellerault</i> 2 960
Trois pièces de métrologie provenant de la Manufacture d'armes de Châtellerault	2 000	<i>FRAM</i> 740
TOTAL	3 700	3 700

- d'autoriser le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Vote : Adopté à l'unanimité